

Incivilités qui gâchent le quotidien

Le conciliateur de justice ange gardien du civisme



Dans une série estivale, « Mission protection » RMC Découverte enquête cet été sur les incivilités au quotidien. « **Tous ces petits riens** explique la chaîne de télévision, **qui gâchent l'existence et qui ont parfois de terribles conséquences** ». Dans les pas de policiers municipaux, de patrouilles routières, de brigades spécialisées ou bien encore d'un conciliateur de justice ses caméras ont ainsi traqué à Cannes, Toulon

et Paris des conduites dangereuses, des comportements inconscients, des incivilités en tous genres, des voisinages impossibles, des tapages nocturnes et des dégradations de bâtiments publics, des mégots jetés un partout, des agressions verbales pour des motifs souvent futiles, mais jamais anodins. « **Un panel saisissant de tous ces actes qui menacent quotidiennement le vivre ensemble** » explique encore le présentateur de l'émission.

Au cœur de l'épisode diffusé le jeudi 21 juillet un coup de projecteur de sept minutes sur un conciliateur de justice, André ZAHOUT conciliateur rattaché au tribunal d'instance de Toulon.

En suivant André Zahout la caméra dévoile un décor avenant. Des toits de tuiles rouges, des murs de briques et des façades aux couleurs chaudes. Certaines relations et misères de voisinage qui empoisonnent le quotidien ne sont pas moins pénibles au soleil !

André est conciliateur de justice depuis 13 ans. Ce jour-là dans sa permanence de SOLIES-LE-PONT, Bérengère, une enseignante qui n'en peut plus des relations de voisinage difficiles et des tapages nocturnes occasionnés par son voisin du dessus. « **J'ai déjà fait plusieurs fois appel aux 17** » explique Bérengère au conciliateur à peine assise à son bureau. Sans



grand succès. « **Les gendarmes de La Farlède sont venus trois fois, mais ça continue toujours** » déplore la plaignante. Bérengère ne dort plus à cause du niveau sonore, surtout la nuit, de son voisin. A bout de nerfs, elle est venue à la rencontre du conciliateur de justice. « **Son dernier espoir pour mettre fin à cette situation qui lui est devenue insupportable** » ajoute le reporter

Dernier épisode de la querelle de voisinage, de la terre et des débris tombés de l'étage du dessus sur la terrasse. L'incident de trop qui conduit Bérengère à retourner vivre chez ses parents ! « **La brouille est d'apparence anodine** explique le commentateur de l'émission **mais André ZAHOUT la prend très au sérieux** » pour Bérengère la terre et les débris sur sa terrasse c'est l'incident de trop. « **Je ne**

suis plus chez moi, j'ai peur de rentrer chez moi» explique Bérangère, toute décontenancée.

« Pour la paix des ménages »

« Vous allez vous rendre malade » se désole André Zahout. **Ne donner surtout pas ce plaisir à votre voisin. Il profite de votre faiblesse. Montrez-lui au contraire que vous devez vivre, qu'il doit vous respecter** ». Et le conciliateur de justice de rassurer alors, « **ça va se passer, je vous le promets** » « **D'expérience** ajoute le journaliste de RMC Découverte, **il sait que certains de ces conflits d'apparence anodine se terminent parfois très mal et dans la violence** ». Sans aller jusqu'à ses extrémités, ces incivilités entre voisins représentent 70 % des interprétés par nos tribunaux d'instance complète le reporter. « **Pour éviter d'en arriver là, ajoute-t-il, il existe pourtant une solution simple et gratuite, les conciliateurs de justice. Comme ils sont bénévoles, leur intervention est donc 100 % gratuite** ».



« Je ne suis plus chez moi ! »

« J'aime bien en rentrant chez moi, confie André ZAHOUT me dire que j'ai réussi à réunir deux personnes qui ne se parlaient pas, qui ne se serraient pas la main et que c'est peut-être grâce à ma façon de faire que j'ai pu les aider à résoudre leur difficulté ». Et d'ajouter. « Je suis pour la paix des ménages, pour éviter que les gens se tapent dessus ».

« Les anges gardiens du civisme »

Malheureusement dans cette histoire de voisinage la situation paraît bien bloquée. « **Une histoire de fou** » explique le voisin du dessus en proie à des difficultés de toute nature, familiale, personnelle. Venu sur place André tente bien de les réunir mais le voisin bruyant et encombrant refuse. Tout en souhaitant « **que les choses s'arrangent** ».

« **Il faut faire attention à ce qui est dit pour ne pas aggraver les tensions** » confie André ZAHOUT pour expliquer sa manière de rapprocher les personnes et les aider à résoudre leurs litiges. « **Il faut trouver des phrases qui rassurent ; rester neutre.** »

Mais la conciliation n'est pas non plus le remède à toutes les situations. Elle est d'abord l'expression d'une volonté des parties de résoudre leur problème. Et parfois ce n'est pas gagné. Dans cette situation de Solies-

le-Pont, 15 jours après le tournage, explique RMC Découverte, les gendarmes étaient à nouveau appelés pour tapage nocturne... Cette première tentative de conciliation n'avait pas abouti. Mais il n'est pas interdit de penser qu'une autre permettra de déboucher. Chaque bout de dialogue renoué est un pas de fait vers l'issue amiable recherchée.

« **Policiers municipaux, brigades spécialisées ou conciliateurs de justice sont les anges gardiens du civisme**, se réjouit, en point d'orgue de l'émission, RMC Découverte. **Ils luttent quotidiennement pour préserver le vivre ensemble. Et ils sont pour beaucoup pour que nous ne vivions pas dans une jungle sans foi ni loi** ».

Théo Le Diuron

Liens, pour retrouver l'émission « Mission Protection »

<http://rmcdecouverte.bfmtv.com/episode/incivilité-quotidien-33108/>

le replay : <http://rmcdecouverte.bfmtv.com/mediaplayer-replay/?id=14752&title=MISSION%20PROTECTION>

les autres diffusions : mercredi 10 août 2016 à 16 h / <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/programme/mis-sion-protection-f152538166>

Le reportage sur le conciliateur de justice va de la minute 33 à la minute 40 dans une émission d'une heure trente.